

LE BULLETTIN PORTNEUF-SUR-MER

Janvier 2010

INVITATION POUR NOS JEUNES

Dans le cadre de la Semaine « **Plaisirs d'hiver** » qui aura lieu du samedi **27 février** au vendredi **5 mars 2010**, nous vous invitons à vous fabriquer un traîneau rigolo.

PLAISIRS
D'HIVER

Le samedi **27 février** dès **14h**, au Chalet des sports, une glissade rigolote aura lieu. Laissez aller votre imagination, inventez, décorez, bricolez et venez vous glisser avec nous. Pour des informations, communiquez avec Monique au 418-238-2158.

Bibliothèque municipale – nouvelles heures d'ouverture

La bibliothèque municipale a ajusté ses heures d'ouverture afin de s'adapter aux besoins des utilisateurs. Voici cet horaire :

- Lundi : 18h00 à 20h00
- Mardi : 14h00 à 16h00
- Jeudi : 18h00 à 20h00
- Dimanche : 14h00 à 16h00

Aussi, nous vous rappelons que l'inscription est entièrement gratuite. Pour accéder à la bibliothèque, vous devez emprunter la nouvelle entrée située à l'extrême gauche du bâtiment municipal.

Pour informations : 418-238-5303 Bienvenue à tous !

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE À LA FIN DU BULLETIN

ANIMATION DES CENTRES INTERNET - RAPPEL

Les Centres Internet s'animent à nouveau jusqu'au 26 mars 2010.

Les initiations auront lieu à votre bibliothèque tous les lundis de 18 h à 20 h et les mercredis de 8 h à 12 h. Pour informations ou prendre rendez-vous : 418-233-3495 ou 1-877-747-0707

COURS DE KARATÉ ET DE CARDIO- STRETCH

Ces cours sont disponibles au nouveau gymnase de l'École Mgr Bouchard chaque lundi et mercredi. Pour informations, veuillez vous présenter lors de ces journées entre 18 h et 20 h.

Bienvenue à tous !

Concours de dessins de Noël

Le concours de dessins de Noël a fait un gagnant lors du tirage régional au Réseau Biblio à Sept-Iles.

Il s'agit de Mathieu Tremblay, 12 ans qui s'est mérité un jeu de société.

Félicitations au gagnant !



Nouvelle tarification applicable au L.E.S. de Portneuf-sur-Mer

La MRC de La Haute-Côte-Nord informe la population qu'à compter du 1^{er} février 2010, une nouvelle tarification pour tous les chargements de matières résiduelles reçus au lieu d'enfouissement sanitaire et à l'aire de récupération situés dans la municipalité de Portneuf-sur-Mer s'appliquera de la façon suivante :

TYPE DE CHARGEMENT	DESTINATION	TARIF RÉSIDENTIEL	TARIF COMMERCIAL
↳ Chargements de 2 m ³ ou moins	Récupération	Gratuit	15 \$/m ³
	Enfouissement	Gratuit	25 \$/m ³
↳ Chargements de plus de 2 m ³	Récupération	15 \$/m ³	15 \$/m ³
	Enfouissement	25 \$/m ³	25 \$/m ³

Cette façon de procéder, qui sera plus équitable pour les usagers, reflète davantage les coûts réels de l'exploitation du lieu d'enfouissement sanitaire et inclut les redevances à l'élimination dues au gouvernement du Québec. Ces montants sont payables comptant sur place, au représentant de l'exploitant du lieu d'enfouissement sanitaire, sauf pour les usagers ayant préalablement pris entente avec la MRC de La Haute-Côte-Nord.

POUR INFORMATIONS : Julie Hamelin, chargée de projet en environnement, MRC La Haute-Côte-Nord
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223



La médiation, une solution au conflit

Depuis plusieurs années nous offrons un service de médiation lors de conflit.

Qu'est-ce que la médiation ?

C'est un processus qui permet aux parties, sur une base volontaire, de se rencontrer, s'expliquer, et de trouver une solution au conflit.

Une personne intéressée doit :

- *Référer la situation à CoNVERjaNCE Manicouagan.*
- *Un médiateur prend contact avec les parties afin de vérifier leur intérêt à participer à ce processus et évaluer la faisabilité. Il ne fournit pas d'avis légaux, ne prend pas position et ne décide pas à la place des parties.*
- *Par la suite, une rencontre préparatoire est prévue. Elle permet au médiateur de rencontrer individuellement les personnes impliquées et d'explorer les différents points de vue en ce qui a trait à la nature du conflit.*
- *Enfin, la rencontre de médiation permet aux individus d'exprimer ouvertement et honnêtement leurs intérêts personnels, tout en partageant leurs besoins, leurs attentes et de trouver une ou des solutions au conflit afin que toutes les parties soient satisfaites.*

Pour plus d'informations contactez le 418-589-6566



RAPPEL - LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE - HORAIRE D'HIVER

La MRC La Haute-Côte-Nord désire informer la population que les heures d'ouverture du lieu d'enfouissement sanitaire situé à Portneuf-sur-Mer ont été modifiées le 1^{er} novembre dernier. Au cours de la période s'étendant du samedi 1^{er} novembre 2009 au mercredi 14 avril 2010, le lieu d'enfouissement sanitaire sera ouvert selon l'horaire suivant :

- | | |
|---|--|
| ▶ <u>DU LUNDI AU VENDREDI :</u> | De 9 h 30 à 12 h 00 et
De 13 h 30 à 16 h 00 |
| ▶ <u>SAMEDI ET DIMANCHE :</u>
(Pour la période du
1 ^{er} novembre 2009 au
14 janvier 2010 seulement) | De 13 h 30 à 16 h 00 |

Veuillez prendre note que pour la période du 15 janvier au 14 avril 2010, le lieu d'enfouissement sanitaire sera fermé le samedi et le dimanche.

POUR INFORMATIONS : Julie Hamelin, chargée de projet en environnement, MRC La Haute-Côte-Nord
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

Lors de la dernière assemblée municipale, le Conseil a procédé à la nomination d'un nouveau représentant au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

Il s'agit de monsieur Christian-Louis Rompré qui agira en tant que représentant de la population.

Nous vous rappelons que le Comité consultatif d'urbanisme est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire principalement sur les dérogations mineures.

PROCHAINE ASSEMBLÉE MUNICIPALE

Les assemblées du conseil municipal se déroulent à chaque deuxième mardi du mois. La prochaine assemblée est donc prévue pour le 9 février 2010 à 19 h 30 à la salle du Conseil de l'édifice municipal.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est ouvert à la population du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 9 h à 12 h.

HEURES D'OUVERTURES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est ouverte le lundi et le jeudi de 18 h à 20 h ainsi que le mardi et le dimanche de 14 h à 16 h.

REPERTOIRE

BUREAU MUNICIPAL :	418-238-2642
TELECOPIEUR :	418-238-5319
GARAGE MUNICIPAL :	418-238-2622
CHALET DES SPORTS :	418-238-2158
L'ACCUEIL :	418-238-2994
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :	418-238-5303
SURETE DU QUEBEC :	418-587-2238
SALLE MUNICIPALE :	418-238-5402

PROBLEMES IMPORTANTS :	238-2795
SECURITE CIVILE :	295-4903
CROIX ROUGE :	1-877-362-2433

URGENCES
POLICE – FEU-
AMBULANCE

911



**RAPPORT ANNUEL DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ
2009**

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, il me fait plaisir encore cette année de déposer mon rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'année 2009. Ce rapport traite des sujets suivants :

1. États financiers 2008—Rapport du vérificateur
2. Exercice financier en cours
3. Rémunération des élus
4. Programme triennal d'immobilisation
5. Orientations générales du budget 2010

1 – ÉTATS FINANCIERS 2008 – RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
- Revenus	931 813 \$
- Surplus accumulés affectés	12 703 \$
- Dépenses de fonctionnement	864 154 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
- Remboursement de capital	27 817 \$
- Activités d'investissements	744 \$
- Total (dépenses de fonctionnement et autres activités financières)	892 715 \$
- Surplus (déficit) des activités financières	58 801 \$

À la fin de l'exercice financier 2008, la dette à long terme affichait un solde de 714 500 \$ (123 100 \$ sont à la charge du gouvernement provincial et concerne les travaux de réfection du quai municipal ref. : règlement no. 03-193 et 244 000 \$ ont trait aux travaux municipaux connexes).

Les actifs immobilisés totalisaient un montant de 2 882 162 \$ (valeur nette – immobilisations corporelles).

Le rôle d'évaluation servant à cet exercice s'établissait comme suit au 1^{er} janvier 2008 :

Immeubles imposables	20 082 000 \$
----------------------	---------------

Pour ce qui est du rapport du vérificateur, il ne contenait aucune restriction et attestait que les états financiers, tels que déposés, reflétaient fidèlement la situation financière de la municipalité.

2 – EXERCICE EN COURS

Nous prévoyons terminer la présente année avec un excédent des revenus sur les dépenses. En ce qui a trait aux réalisations de cette année, je vous en donne une liste exhaustive :

- Travaux de parachèvement de l'assainissement des eaux usées, de la réfection de la rue Principale, de l'enrochement du quai municipal et autres travaux municipaux connexes
- Autorisation et obtention d'une aide financière de 775 000 \$ pour le remplacement de la conduite d'aqueduc réalisé dans le cadre des travaux susmentionnés
- Finalisation des travaux d'aménagement et inauguration de la bibliothèque municipale
- Aide financière pour l'engagement d'une agente de développement rural pour l'année financière 2009/2010
- Mise à jour du plan d'intervention pour la mise aux normes de l'eau potable et modification à la programmation des travaux admissibles dans le cadre du programme de remboursement d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence
- Poursuite des démarches, de concert avec les crabiers du nord, en vue d'assurer l'autonomie des usines pour son approvisionnement en eau potable
- Éditions 2009 du Concours de sculptures sur sable et du Biathlon/Duathlon

3 – RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Pour la présente année, la rémunération annuelle des élus s'établissait comme suit :

- Maire : 12 740.04 \$
- Conseillers : 3 518.88 \$

4 – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Assainissement des eaux usées, enrochement du quai municipal, remplacement de la conduite d'aqueduc, réfection de la rue Principale (MTQ), mise aux normes de l'eau potable, réfection des bâtiments municipaux et des rues municipales.

5 – INDICATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Tel que stipulé dans le plan d'intervention préparé par le ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, nous poursuivrons nos démarches dans le but d'obtenir différents gains qui viendront diminuer notre fardeau financier comme l'entretien de la rue Principale par le ministère des Transports après sa réfection.

Nous présenterons aussi des demandes d'aide financière dans les différents programmes mis à notre disposition pour l'aménagement d'un parc et la rénovation de la salle adjacente à la bibliothèque municipale. Nous formulerons entre autres

choses aussi une demande dans le cadre de la mesure de renforcement de la capacité d'action du CLD, volet municipalités, dans le but de réaliser une étude visant à trouver des solutions concrètes aux problèmes vécus par les municipalités dévitalisées comme la nôtre.

Commencé l'an dernier, nous mettrons la touche finale à notre plan d'urbanisme incluant la réglementation qui s'y rattache.

Un comité d'embellissement sera bientôt mis sur pied et, avec son aide, nous nous pencherons sérieusement sur la question de l'embellissement de notre village. D'ailleurs, l'aménagement du parc susmentionné est un pas dans cette direction. Nous avons beaucoup de travail à faire si nous voulons nous doter d'un milieu où il fait bon vivre. S'il le faut et dans la mesure où les différentes lois nous le permettent naturellement, nous allons raffermir notre réglementation d'urbanisme en ce sens. Nous comptons vivement sur la collaboration de tous et de toutes pour atteindre notre objectif. Je vous rappelle qu'une fois les travaux actuellement en cours de réalisation terminés, nous aurons là la plus belle opportunité de le réaliser.

Avant de terminer, j'aimerais remercier les anciens membres du conseil municipal, soit madame Claire Kennedy ainsi que messieurs Roger Emond, Antoine Dubé et Gino Jean pour tout le temps, les efforts et l'énergie qu'ils ont consacré à l'administration et au développement de notre municipalité durant les mandats effectués. Cela représente bien des années pour la plupart d'entre eux.

Comme vous le savez, votre conseil municipal compte depuis le 1^{er} novembre dernier quatre (4) nouveaux membres. Je leur souhaite de nouveau la bienvenue. Je pense sincèrement que le conseil actuel saura défendre les intérêts de la population et qu'il mettra tous les efforts possibles pour assurer une bonne et saine gestion de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer.

Je voudrais aussi adresser de nouveau mes plus sincères remerciements à tous les bénévoles qui œuvrent un peu partout dans notre village ainsi que tous nos employés pour le professionnalisme dont ils font preuve dans l'accomplissement de leurs tâches.

Finalement, quelques mots sur les travaux d'assainissement des eaux usées et de réfection de la rue Principale réalisés depuis septembre dernier. Je sais que ces travaux ont causé bien des désagréments et des problèmes de toutes sortes à la population en général. Particulièrement, pour ceux et celles qui demeurent dans les secteurs où les travaux ont été réalisés. Cela n'a pas du être facile tous les jours. Je vous remercie pour la patience dont vous avez fait preuve durant cette période. Malheureusement, ces travaux sont loin d'être terminés. Ils recommenceront vers la mi-avril 2010 pour se terminer, nous l'espérons vivement, à la fin de l'automne. Je compte de nouveau sur votre bonne compréhension et encore une fois, merci!

Jean-Marie Delaunay
Maire

Ce rapport a été présenté et lu à la séance ordinaire du 12 janvier 2010 et a été suivi du dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000\$ comme l'exige la loi.

Plaisirs d'hiver

Au Chalet des Sports



Du 27 février

au 5 mars

Collation et breuvage chaud gratuit

après chaque activité

Prix de participation

Programmation à venir